



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

**BUDGET  
2021**



## INFORMATION SUR VOTRE COMPTE DE TAXES

Chers citoyennes et citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Ce budget reflète la volonté du conseil d'aider la population dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et de participer à la relance économique de notre territoire, tout en offrant des services de qualité auxquels les citoyens sont en droit de s'attendre. Nous avons préparé le budget en nous assurant de limiter la hausse de la taxe foncière générale à 0.5 %. Vous remarquerez que malgré cette minime hausse, il y a une baisse de votre compte de taxes suite à la diminution des taux de certaines tarifications ou la fin de celles-ci.

Dans le but de toujours aider les citoyens en cette période difficile, le conseil municipal a pris la décision de diminuer le taux d'intérêts pour les soldes impayées de 13 % à 10 % annuellement.

L'année 2021 est marquée par la réalisation de nouveaux projets que nous vous présenterons dans ce document. L'affectation du surplus accumulé, la vente de terrains municipaux, l'aide gouvernementale en soutien à la COVID-19 et les revenus supplémentaires provenant de l'évolution de notre richesse foncière, reliée aux nouvelles constructions et aux rénovations, nous permettent de limiter considérablement la hausse des taxes.

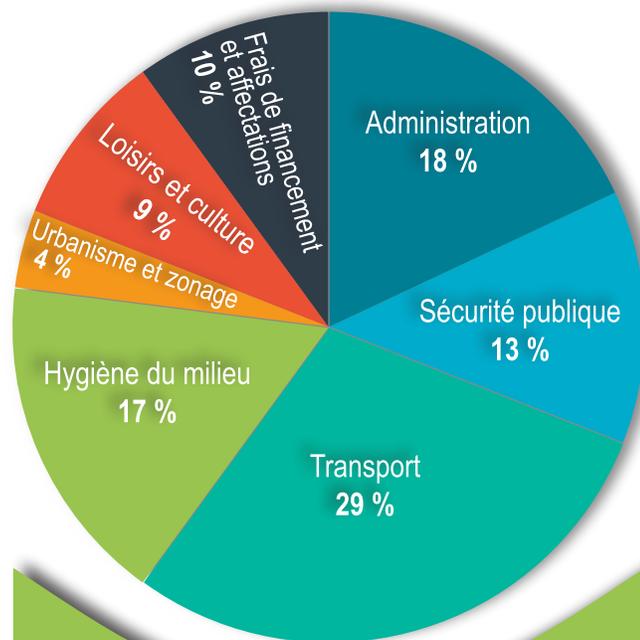
Les budgets de fonctionnement et d'investissement que nous vous proposons sont le fruit de la préparation par le personnel de direction ainsi que de l'analyse et des décisions de la part des élus, le tout au bénéfice des citoyens.



*Gisèle Dicaire*

**Gisèle Dicaire**  
Mairesse

### À quoi serviront vos taxes 2021?



### Dates des versements de taxes pour 2021

- 1<sup>er</sup> versement : 4 mars 2021
- 2<sup>e</sup> versement : 8 juillet 2021
- 3<sup>e</sup> versement : 2 septembre 2021
- 4<sup>e</sup> versement : 4 novembre 2021



# budget



Budget détaillé	2020	2021	Écart
<b>REVENUS</b>			
Taxes	6 671 354 \$	6 862 678 \$	191 324 \$
Quotes-parts	731 812 \$	751 272 \$	19 460 \$
Païement tenant lieu de taxes	48 507 \$	48 782 \$	275 \$
Transferts	320 260 \$	147 473 \$	(172 787 \$)
Autres revenus	758 649 \$	945 620 \$	186 971 \$
<b>TOTAL - REVENUS</b>	<b>8 530 582 \$</b>	<b>8 755 825 \$</b>	<b>225 243 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration	1 683 258 \$	1 849 793 \$	166 535 \$
Sécurité publique	1 289 007 \$	1 368 731 \$	79 724 \$
Transport	2 949 203 \$	3 032 211 \$	83 008 \$
Hygiène du milieu	1 796 411 \$	1 767 216 \$	(29 195 \$)
Santé	5 000 \$	5 000 \$	0 \$
Urbanisme et zonage	342 005 \$	361 350 \$	19 345 \$
Loisirs et culture	938 215 \$	973 876 \$	35 661 \$
<b>SOUS-TOTAL - DÉPENSES</b>	<b>9 003 099 \$</b>	<b>9 358 177 \$</b>	<b>355 078 \$</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT ET AFFECTATIONS</b>			
Frais de financement	381 867 \$	311 902 \$	(69 965 \$)
Remboursement en capital	740 826 \$	905 610 \$	164 784 \$
Affectations	58 062 \$	(182 972 \$)	(241 034 \$)
Amortissement	(1 653 272 \$)	(1 636 892 \$)	16 380 \$
<b>SOUS-TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT ET AFFECTATIONS</b>	<b>(472 517 \$)</b>	<b>(602 352 \$)</b>	<b>(129 835 \$)</b>
<b>GRAND TOTAL - DÉPENSES</b>	<b>8 530 582 \$</b>	<b>8 755 825 \$</b>	<b>225 243 \$</b>

TARIFICATION	2020	2021	Écart
Taxe d'eau - Logement	300 \$	284 \$	-16 \$
Taxe d'eau - Commerce	432 \$	409 \$	-23 \$
Taxe d'égoût - Logement	260 \$	277 \$	17 \$
Taxe d'égoût - Commerce	322 \$	342 \$	20 \$
Taxe GMR	130 \$	137 \$	7 \$
Taxe écocentre (identifié mat résiduelles sur votre compte)	51 \$	46 \$	-5 \$
Taxe - Achat de bacs	17 \$	0 \$	-17 \$
Taxe - Environnement	32 \$	31 \$	-1 \$
Tarification - Déneigement	59 \$	59 \$	0 \$
Compensation - Entretien de voirie locale	4.92 \$	4.92 \$	0 \$

TAUX DE TAXES FONCIÈRES (Par 100 \$ d'évaluation)	2020	2021	Écart
<b>VILLE</b>			
Taxe foncière générale	0.5185	0.5071	-0.0014
Taxe foncière générale spéciale	0.0866	0.1046	0.0180
<b>QUOTES-PARTS AGGLOMÉRATION</b>			
Taxe foncière générale	0.1396	0.1372	-0.0024
Taxe foncière générale spéciale	0.0342	0.0339	-0.0003
<b>TOTAL</b>	<b>0.7789</b>	<b>0.7828</b>	<b>0.0039</b>

# RÉALISATIONS 2020

## IMPACTS SUR NOS CITOYENS

### Chemins et travaux publics :

- Finalisation de la réfection du chemin Guénette
- Réfection des chemins Masson, Fridolin-Simard et Chertsey
- Scarification du chemin du Lac-Violon et secteur Joli-Bois
- Aide financière pour chemins privés éligibles
- Phase I - Réfection du garage municipal

### Familles-Aînés-Organismes :

- Installation d'une ombrière au parc-école
- Aménagement au bâtiment utilisé par l'âge d'or
- Aménagement d'un deuxième terrain de pétanque
- Bonification de la collection jeunesse à la bibliothèque
- Programme supplément au loyer
- Aides financières diverses (sports, articles scolaires, organismes, etc.)
- Mise à jour de la Politique aînés et familles
- Travaux d'accès à la plage municipale
- Phase I - Travaux au débarcadère municipal (réfection de la rampe de mise à l'eau)
- Soutien financier au marché agroalimentaire
- Phase I - Aménagement d'un terrain multisports dans le secteur Joli-Bois

### Sécurité et urgences :

- Remplacement du bateau de sauvetage nautique
- Acquisition d'une remorque fermée pour équipements divers de sauvetage et augmentation de la rapidité du temps de réponse

## IMPACTS FINANCIERS

### Subventions reçues ou confirmées :

- Réfection du garage municipal (4 millions \$)
- Chemin Guénette (500 000 \$)
- Chemin Chertsey, Masson, etc. (2,5 millions \$)
- Coûts supplémentaires occasionnés par la COVID-19 (226 000 \$)
- Aménagement au bâtiment de l'âge d'or (19 000 \$)
- Réfection du réseau d'aqueduc Joli-Bois (1 385 000 \$)
- Sentiers multifonctionnels (508 000 \$)
- Aide à la voirie locale (99 755 \$)

### Autres mesures ayant un impact financier :

- Amélioration du processus de déneigement (opérations de jour et diminution de l'épandage d'abrasifs)

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

- Politique de déneigement écoresponsable
- Aide financière pour analyses d'eau des associations de lacs
- Lavage systématique des embarcations au débarcadère
- Borne de recharge de véhicules électriques à l'hôtel de ville
- Détection et correction de fuites sur notre réseau d'aqueduc
- Réduction des publications dans les médias imprimés
- Réduction des imprimés en version papier et priorisation des versions électroniques distribuées aux citoyens (ex. : Informateur Massonnais)
- Politique de couches lavables
- Amélioration des pratiques lors du profilage de fossés
- Programme d'économie d'eau potable

# PROJETS 2021

L'ensemble du Programme triennal des investissements est disponible au [www.lacmasson.com](http://www.lacmasson.com) | Budget.

### Bâtiments, infrastructures et travaux publics :

- Plans et devis pour réfection du garage municipal et préparation du site pour les travaux
- Aménagements à l'hôtel de ville et au bâtiment utilisé par l'âge d'or visant l'amélioration de l'accessibilité de ces lieux pour les personnes à mobilité réduite
- Pavage du chemin du Lac-Violon et de la montée Marier
- Plans et devis pour le projet de pavage de la montée Gagnon à partir du chemin Masson
- Phase II - Travaux au débarcadère municipal (réfection du quai)
- Réfection de la toiture du Pavillon Violette-Gauthier et de sa rampe métallique

### Hygiène du milieu :

- Remplacement des conduites d'aqueduc de la rue du Joli-Bois (jusqu'au rond-point) et une section de la rue du Joli-Trappeur incluant le pavage de la chaussée

### Urbanisme et environnement :

- Aménagement d'un sentier de raccordement au Parc d'Estérel
- Phase II du projet de raccordement des sentiers multifonctionnels au réseau du P'tit Train du Nord
- Bonification du volet électrification des transports lors de la Journée Vert Nature

### Loisirs :

- Plans et devis pour le projet de bonification des installations et bâtiments à caractère sportif et communautaire au parc-école municipalisé
- Divers travaux de réfection au parc-école municipalisé : drainage sous la patinoire, installation d'un filet au terrain de balle ainsi que réparation de la clôture et installation de nouvelles estrades
- Continuité de l'aménagement de la servitude publique d'accès à la plage municipale
- Phase II - Aménagement d'un terrain multisports dans le secteur Joli-Bois
- Projet majeur d'embellissement en collaboration avec la Société d'horticulture et d'écologie dans le cadre du projet « *La marguerite dans tous ses états* »

### Sécurité et urgences :

- Installation de 4 tablettes dans certains véhicules incendie pour amélioration des communications avec la CAUCA

### Administration et communications :

- Installation d'enseignes directionnelles en lien avec la Politique d'affichage public et directionnel pour commerçants et promoteurs immobiliers et installation d'un panneau numérique d'information pour les citoyens au centre du noyau villageois

## COVID-19

- Suspension des frais d'intérêts des comptes de taxes du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 1<sup>er</sup> février 2021
- Abolition de la pénalité de retard et révision du taux d'intérêt (taxes)
- Achat d'équipements informatiques permettant le télétravail
- Maintien de tous les services de façon adaptée à la pandémie
- Maintien de certains événements thématiques pour nos citoyens
- Maintien du camp de jour estival
- Achat d'équipements de sécurité pour nos employés
- Augmentation des achats de produits ménagers
- Mise en place d'une ligne d'appel pour les personnes isolées
- Présence de nos effectifs au débarcadère pour respect des mesures de sécurité



## MODALITÉS de paiement

### Mesures COVID-19 :

Chèque(s) ou AccèsD Affaires

### Institutions financières et Internet :

Banque de Montréal  
Banque Laurentienne  
Banque Nationale  
Banque Royale  
Banque Scotia  
Banque TD  
CIBC  
Desjardins

### Chèques postdatés :

Par la poste ou déposez-les dans la boîte postale située à l'extérieur de l'hôtel de ville. Joindre les coupons de taxes avec chacun de vos chèques.

*Merci de ne pas brocher ou coller vos chèques avec les coupons détachables.*

## Programme d'aide aux aînés pour le paiement de taxes municipales

### Critères d'admissibilité :

- Être résident du Québec au 31 décembre 2020.
- Avoir 65 ans au 31 décembre 2020.
- Avoir un revenu familial de 50 000 \$ et moins pour l'année 2020.
- Au 31 décembre 2020, être propriétaire depuis au moins 15 ans de l'unité d'évaluation visée.
- Occuper l'unité d'évaluation comme lieu principal de résidence.
- L'unité d'évaluation visée est entièrement résidentielle et n'a qu'un seul logement.
- L'augmentation de la valeur de l'unité d'évaluation découlant de l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle excède d'au moins 7,5 % l'augmentation moyenne des immeubles de la Ville, ce qui correspond à une augmentation totale de plus de 18,5 % pour Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

*Les citoyens admissibles recevront un avis joint à leur compte de taxes 2021.*

## Créancier hypothécaire

Le nom de votre créancier hypothécaire n'apparaît pas sur votre compte de taxe? Cela signifie que nous ne détenons pas cette information.

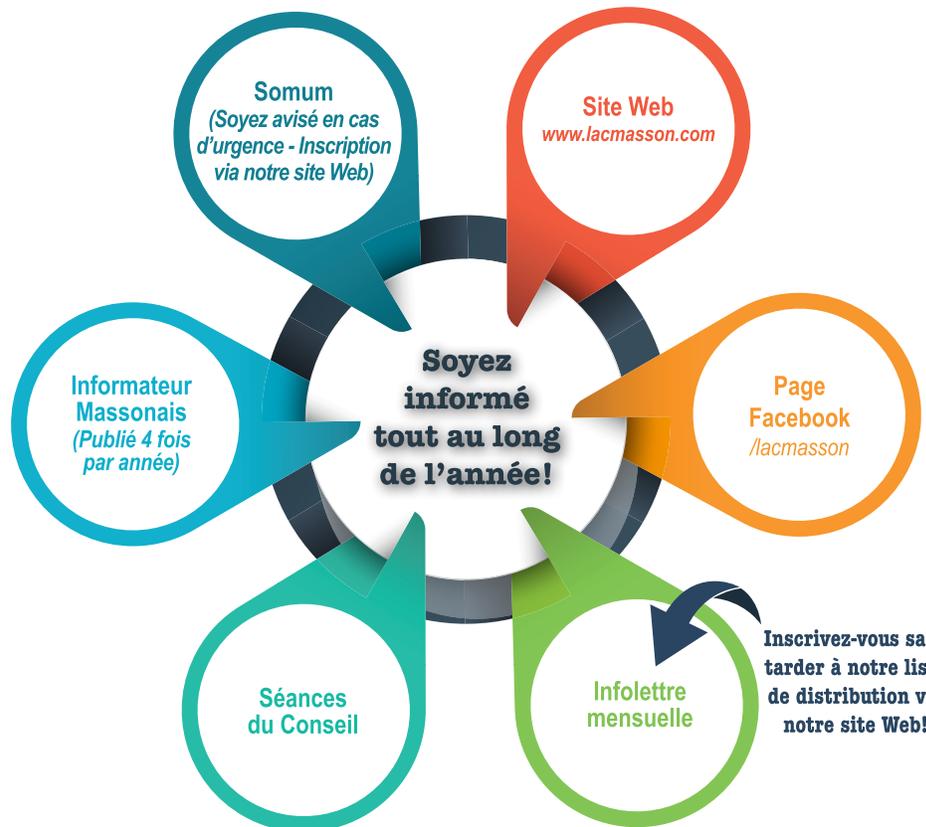
Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre compte sera payé, s'il y a lieu, par votre créancier.

Également, les ajustements en cours d'année ne leur sont pas transmis.



### ACCÈS AU RÔLE D'ÉVALUATION

Vous pouvez accéder gratuitement au rôle 24 h sur 24, 7 jours sur 7 avec le service en ligne au [www.lacmasson.com](http://www.lacmasson.com)



## Pour nous joindre



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

88, chemin Masson  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson  
(Québec) J0T 1L0

450 228-2543 | 1 855 228-2545

### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

[www.lacmasson.com](http://www.lacmasson.com)